

Rapport d'activités de la Société Suisse de Droit International (SSDI) pour l'année 2014

Conférence de droit international 2014

La conférence de droit international a eu lieu, le 21 novembre 2014, à l'Université de Fribourg et a été organisée avec ladite Université. Cette année, la SSDI a choisi un thème de droit international privé et la conférence s'intitulait « *La loi suisse sur le droit international privé doit-elle être révisée ? Soll das schweizerische IPR-Gesetz revidiert werden?* ». Elle comportait six interventions principales sur : *Allgemeine Gründe, die für eine Revision des IPRG sprechen*; *Reform des Allgemeinen Teils des IPRG* (Prof. Ivo Schwander), *Réforme des règles de DIP en matière de droit de la famille et du droit des successions* (Prof. Gian Paolo Romano), *Reform des IPR/IZPR des Schuldvertragsrechts* (Prof. Andreas Furrer), *Reform des IPR/IZPR der ausservertraglichen Haftung* (Prof. Thomas Kadner), *Réforme des règles de DIP en matière de droit commercial et économique* (Prof. Walter Stoffel). Les interventions ont été suivies de riches discussions animées par M. Michael Schöll, Prof. Alexander Markus et Prof. Ivo Schwander devant un public particulièrement averti.

Les actes de la conférence seront publiés en 2015 dans la revue éditée par la SSDI, la « *Revue suisse de droit international et européen - Schweizerische Zeitschrift für internationale und europäisches Recht* ».

Déjeuners-débats

La Société suisse de droit international a également organisé trois déjeuners-débats, qui ont eu lieu le 26 mai, le 1^{er} juillet et le 11 décembre 2014.

- Le 26 mai 2014, notre invitée était Mme Conception Escobar Hernandez, professeur de droit international à l'UNED à Madrid et membre de la Commission du droit international. Son exposé, qui s'est tenu à Berne, a porté sur « *L'Europe et les défis de l'immigration: quelques réflexions dans la perspective du droit international* ».
- Le 1^{er} juillet 2014, le conférencier était M. Yves Rossier, Secrétaire d'Etat au Département fédéral des affaires étrangères. Le déjeuner-débat s'est aussi déroulé à Berne et notre orateur a accepté d'intervenir sur le thème « *Suisse-Union européenne : comment sortir de l'impasse ?* ».
- Enfin, le 11 décembre 2014, M. Alain Pellet, professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre-La Défense et Président de la Société française pour le droit international s'est exprimé, à Genève, sur le thème : « *D'un crime à l'autre. La responsabilité de l'Etat pour violation de ses obligations en matière de droits humains* ».

Les trois déjeuners-débats ont eu un excellent écho. Ces manifestations sont particulièrement appréciées des membres de la SSDI et des non-membres, dont la participation est possible à certaines conditions.

Publications

Notre „Revue suisse de droit international et européen/RSDIE - Schweizerische Zeitschrift für internationale und europäisches Recht/SZIER – Rivista svizzera di diritto internazionale e europeo/RSDIE – Swiss Review of International and European Law/SRIEL», éditée chez Schulthess, couvre aussi bien les questions de droit international public général, de droit international économique, de droit de l’OMC, de droit pénal international, de droit administratif international, de droit fiscal international, de droit procédural, de droit international privé que de droit européen, comprenant les droits de l’homme, le droit de l’Union européenne et le droit bilatéral Suisse-UE. Elle publie des articles en quatre langues (allemand, français, italien ou anglais).

La revue est gérée par un Comité de rédaction, dont la composition a été modifiée au cours de 2014. Le Comité est désormais présidé par le Prof. Andreas Furrer, Université de Lucerne (Président), et est composé de la manière suivante : Prof. Ursula Cassani, Université de Genève ; Prof. Oliver Diggelmann, Université de Zurich ; Prof. Daniel Girsberger, Université de Lucerne ; Prof. Christine Kaddous, Université de Genève ; Prof. Robert Kolb, Université de Genève ; Prof. Christa Tobler, Université de Bâle. Le secrétariat de la rédaction est assuré par Dr. Lorenz Langer, Université de Zurich.

Site internet de la Société suisse de Droit international

Le site internet de la société présente un taux de consultation très satisfaisant. Il est bilingue français – allemand et permet aux visiteurs de connaître la Société, ses membres, ses activités scientifiques, les journées et conférences de droit international, les déjeuners-débats qu’elle organise ainsi que la Revue suisse de droit international et européen qu’elle édite. Il permet également aux visiteurs de faire connaître leur intérêt à devenir membre de notre Société. Adresse internet : www.svir-ssdi.ch

Le Comité de la Société Suisse de Droit international

En 2014, le Comité de la SSDI a subi des modifications. Sa composition est désormais la manière suivante : Prof. Christine Kaddous (Présidente, Genève), Prof. Daniel Girsberger (Vice-président, Lucerne), Prof. Rodrigo Rodriguez (Trésorier, Berne), Dr. Stefan Breitenstein, avocat (Secrétaire, Zürich), Prof. Lucius Caflisch (Fürigen), M. Lukas Heckendorn (ISDC, Lausanne), Prof. Jörg Künzli (Berne), Prof. Markus Müller-Chen (Saint-Gall), Prof. Marco Sassoli (Genève), Prof. Walter A. Stoffel (Fribourg), Prof. Daniel Thürer (Zurich), Dr. Valentin Zellweger, Ambassadeur, Département fédéral des affaires étrangères (Berne), Prof. Andreas Ziegler (Lausanne).

Prof. Christine Kaddous
Présidente de la SSDI

Genève, le 23 décembre 2014